

Fiche d'inscription à l'association sportive

USCVL – BADMINTON

Tous les mardis soir de 20h00 à 22h30

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

VILLE :

Numéro de CP (SNCF ou ayant droit SNCF) -

Tél. fixe : Mobile :

Courriel :

→ J'autorise l'association à communiquer mes coordonnées aux autres adhérents : ☐ OUI ☐ NON
→ Je suis informé(e) que l'association sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion. J'autorise l'association à me transmettre des informations par courriels et SMS : ☐ OUI ☐ NON
→ J'autorise l'association à prendre des photos pour le site internet de l'USCVL Badminton ou tout autre support dans le but de promouvoir les activités de l'association : ☐ OUI ☐ NON

Tarifs à l'année

- Adulte 30,00€ ☐ - moins de 18 ans 20,00€ ☐

Réglé par Chèque ☐ ou Espèce ☐ le ____/____/____ et déposé à la banque le ____/____/____
(chèque à l'ordre de **USCVL Section BADMINTON**)

Rappel des conditions générales d'adhésion

- o Les jeunes âgés de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés pendant la séance de jeu et sont sous la responsabilité de leur accompagnateur.
- o Les jeunes de 12 à 18 ans doivent posséder une autorisation signée de leurs parents, déchargeant de toute responsabilité les dirigeants de la section badminton, pendant et en dehors de la séance de jeu et notamment lors des trajets domicile-gymnase.
- o Chaque participant doit se munir d'une attestation de non contre-indication à la pratique du badminton auprès de son médecin.
- o L'association met à disposition des joueurs les volants gratuitement.

Validation de l'inscription

fiche dûment remplie + règlement + certificat médical (à remettre au trésorier ou au président lors d'un entraînement)

USCVL Section BADMINTON

✉ badminton.uscvl@mailo.com

🌐 <https://badmintonuscvl.legtux.org/>

-----✂-----

USCVL – BADMINTON (saison 2025 - 2026)

Autorisation pour les jeunes de 12 ans à 18 ans :

Je soussigné(e) autorise mon enfant

à venir seul(e) pour s'entraîner et jouer au badminton les mardis soir de 20h00 à 22h30 au gymnase R. Telha à VENAREY-LES LAUMES, et décharge toute responsabilité des dirigeants de l'association, pendant et en dehors de la séance de jeu et notamment lors des trajets domicile-gymnase.

Date ____/____/____

Signature